



CHARENTE-PÉRIGORD

MISE À JOUR

PARTICULIERS

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires.

Conditions générales de banque
en vigueur au 1^{er} janvier 2021.

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable.

Les mises à jour du 13/04/2021 sont identifiées par le symbole
suivant : ❖

Les mises à jour du 01/11/2021 sont identifiées par le symbole
suivant : ■



Extrait standard des tarifs*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.


Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone, SMS, etc) (Crédit Agricole en Ligne Vision+)	GRATUIT Hors coût du fournisseur d'accès Internet
Abonnement à des produits offrant des alertes de la situation du compte par SMS	
• 1 mini-relevés / semaine	1,75 € forfait / mois soit pour information 21,00 € / an
• Alerte solde disponible	0,30 € / alerte
Tenue de compte	2,00 € / mois - soit pour information 24,00 € / an
• avec offre groupée de service	GRATUIT
• avec e-relevé (sans offre groupée de service)	1,00 € / mois
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) (carte MasterCard)	46,00 € / an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) (carte MasterCard)	46,00 € / an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) (carte MasterCard)	34,00 € / an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	
• Avec une carte Visa 1 ^{er} , Gold MasterCard, Visa Infinite, World Elite, Mozaïc	GRATUIT
• Avec L'Autre Carte	1,00 € / retrait
• Avec une carte de paiement internationale	1,00 € / retrait à compter du 5^{ème} retrait dans le mois
Cotisation à une offre d'assurance perte et vol des moyens de paiement (SécuriCOMPTE)	2,00 € / mois soit pour information 24,00 € / an
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	
• Par Internet, vers un compte en France	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	4,00 € / virement
Prélèvement (Frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention	
• Par opération	8,00 €
• Plafond journalier	24,00 €
• Plafond mensuel	80,00 €

* Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur notre site Internet ca-charente-perigord.fr (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs **P.2**

 **Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte** **P.4**

Ouverture, Transformation, Clôture

Relevés de compte

Tenue de compte

Services en agence

Frais de recherche de documents

Le change

 **Banque à distance** **P.6**

Abonnement à des services de banque à distance

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS

 **Vos moyens et opérations de paiement** **P.7**

Cartes

Virements

Prélèvements SEPA / TIP SEPA

Chèques

 **Offres groupées de services** ■ **P.11**

Les offres Prestige, Premium, Essentiel

L'offre Globe Trotter

L'offre Eko

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé

Le Compte à Composer (commercialisation arrêtée le 31/10/2021)

Les Comptes-Services (commercialisation arrêtée)

 **Irrégularités et Incidents** **P.20**

Commission d'intervention

Opérations particulières

Incidents de paiement

 **Découverts et Crédits** **P.21**

Découverts

Crédits à la consommation

Crédits immobiliers ❖ ■

 **Épargne et Placements financiers** **P.24**

Épargne bancaire

Placements financiers

 **Offres pour les jeunes** ■ **P.28**

 **Opérations à l'étranger** **P.29**

Chèques

Autres opérations

 **Assurances et Prévoyance** **P.29**

Assurance pour vous et vos proches

Assurance pour vos biens

Assurance pour vous protéger au quotidien

Assurance Emprunteur

Assurance de la Banque au Quotidien

 **Succession** ❖ **P.31**

 **Autres services** **P.32**

Convention Majeur Protégé

Banque Privée

Protection des particuliers

Magazines

 **Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement** **P.34**

 **Résoudre un litige** **P.36**



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture de compte ▲●	GRATUIT
Clôture de compte ▲●	GRATUIT
Désolidarisation du compte joint	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Services bancaires de base	GRATUIT

(fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5.1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲

▲ Services bancaires de base : Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire / IBAN, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

Relevés de compte

	Papier	E.relevé ¹
Relevé mensuel ▲●	GRATUIT	GRATUIT
Relevé supplémentaire	1,28 € / mois	GRATUIT
Relevé en braille (1 par mois)	GRATUIT	-
Rédition d'un relevé de compte	6,95 €	6,95 €
Relevé annuel des frais	GRATUIT	GRATUIT
Relevé global des avoirs (épargne / crédit)	16,65 €	16,65 €
Relevé IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière)	Nous consulter	
Relevé de frais sur instruments financiers	GRATUIT	GRATUIT

Tenue de compte

Tenue de compte ▲●	2,00 € / mois
. avec offre groupée de service	GRATUIT
. avec e-relevé (sans offre groupée de service)	1,00 € / mois
Frais de gestion de compte inactif ² ▲●	30,00 € maximum / an
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire / IBAN ▲●	GRATUIT
Forfait des opérations courantes illimitées	2,00 € / mois
Comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	

¹ Les e.relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet "Crédit Agricole en Ligne", à la rubrique e-Documents.

² Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

Services en agence

Versement d'espèces ▲●	GRATUIT										
Bordereau de versement d'espèces erroné	GRATUIT										
• De 1 à 5 bordereaux par mois											
• Au-delà de 5 bordereaux par mois	6,00 € / bordereau										
Remise de chèque(s) ▲●	GRATUIT										
Retrait d'espèces en agence du Crédit Agricole Charente-Périgord sans émission de chèque ▲●	GRATUIT										
• Dans l'agence teneur de compte (ou autre agence si service indisponible)											
• Par carte minute	2,00 €										
Retrait d'espèces de dépannage¹	GRATUIT										
• Dans l'agence teneur de compte (ou autre agence si service indisponible)											
• Par carte minute	2,00 €										
Mise à disposition de fonds dans une agence d'autres Caisses régionales du Crédit Agricole	25,45 €										
Frais de location de coffre-fort											
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Petit</th> <th>Moyen</th> <th>Grand</th> <th>Très grand</th> <th>Temporaire</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>97,20 € / an</td> <td>109,50 € / an</td> <td>176,00 € / an</td> <td>352,50 € / an</td> <td>16,25 € / mois</td> </tr> </tbody> </table>	Petit	Moyen	Grand	Très grand	Temporaire	97,20 € / an	109,50 € / an	176,00 € / an	352,50 € / an	16,25 € / mois	
Petit	Moyen	Grand	Très grand	Temporaire							
97,20 € / an	109,50 € / an	176,00 € / an	352,50 € / an	16,25 € / mois							

Frais de recherche de documents

Frais de recherche de documents²	
• simple	15,30 € / recherche sur devis
• complexe	
Demande de renseignement CNIL	15,30 €
Frais d'attestations diverses	19,60 € / attestation

Le change

	Chèques de voyage		Billets de banque
	En €	Autres devises	Autres devises
Achat (par crédit de votre compte)	GRATUIT	7,42 € / opération	7,42 € / opération
Vente (par débit de votre compte)	-	-	7,42 € / opération + 3,00 € / opération pour les montants inférieurs à 100 €

Hors commission de change du prestataire.

¹ Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Charente-Périgord ou dans une agence d'une autre Caisse régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit Agricole.

² Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique.



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance

(Internet, téléphone, SMS, etc)

Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

Internet

Crédit Agricole en Ligne Vision ▲●

Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique

GRATUIT

Crédit Agricole en Ligne Vision+ ▲●

Services inclus dans Vision + virements externes SEPA

GRATUIT

Crédit Agricole en Ligne Action Part - service de bourse en ligne

Invest Store Initial

GRATUIT

Invest Store Intégral

• À partir de 24 ordres par an

GRATUIT

• Moins de 24 ordres par an

96,00 € / an

Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent en p.24, rubrique Placements financiers

Service d'agrégation de comptes¹

Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques

GRATUIT

Les services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis :

- Notre site internet ca-charente-perigord.fr
- Nos applications mobiles **Téléchargement et accès GRATUIT**
 - Ma Banque
 - Paiement Mobile dédié aux paiements sécurisés avec le service Paylib qui comprend :
 - Paylib en Ligne²
 - Paylib sans contact³
 - Paylib entre amis⁴

Téléphone avec Filvert service vocal

Service Filvert : 05 45 20 45 00

Appel non surtaxé

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS

Mini-relevés (1 / semaine)	1,75 € forfait / mois
Alerte Écopage (mensuelle)	0,30 € / alerte
Alerte temps réel de gestion	0,75 € / alerte
Alerte achat à distance	0,75 € / alerte
Alerte solde disponible (hebdomadaire)	0,30 € / alerte
Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur	0,75 € / alerte
Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	0,30 € / alerte
Alerte souplesse du découvert	0,30 € / alerte
Alerte SMS solde journalier	0,30 € / alerte
Alerte solde débiteur et rejet d'opérations	GRATUIT

¹ Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

² Service permettant de réaliser des paiements sur des sites e-commerçants (liste disponible sur www.paylib.fr) et affichant le logo «Paylib».

³ Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo «Paylib». La détention d'un smartphone éligible est requise.

⁴ Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte¹

Carte de paiement et de retrait)))

FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT (carte de paiement à autorisation systématique)	Débit immédiat	Débit différé
L'Autre Carte ▲●	20,00 € / an	-
FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT (carte de paiement internationale à autorisation systématique)		
MasterCard avec contrôle de solde	34,00 € / an	-
MasterCard Eko	36,00 € / an	-
FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT (carte de paiement internationale)		
MasterCard* ou Visa*	46,00 € / an	46,00 € / an
Gold MasterCard* ou Visa Premier*	125,00 € / an	125,00 € / an
World Elite MasterCard* ou Visa Infinite*	-	241,00 € / an

*Carte disponible en version sociétaire. Le montant de l'allocation annuelle du bonus sociétaire versé à la fondation Agir en Charente-Périgord, est plafonné à 300 000 €.

Le logo))) vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité à partir du service de banque à distance par Internet ou auprès de votre Conseiller.

Les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention « Crédit ». Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention « Débit ».

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable

	Paiement comptant à Débit immédiat	Paiement comptant à Débit différé
MasterCard Cartwin* ²)))	46,00 € / an	46,00 € / an
Gold MasterCard Cartwin* ²)))	125,00 € / an	125,00 € / an
Carte de crédit renouvelable OPEN ou OPEN DUAL (commercialisation arrêtée) ³	21,40 € / an	-

Carte de retrait

Carte LSB locale ⁴	GRATUIT	-
Carte LSB Tutelle	GRATUIT	-



Cotisations Cartes

Pour toute souscription à partir d'une 2^{ème} carte de paiement sur un même compte (hors L'Autre Carte ; LSB ; Prélude ; Eko), réduction de 50 % sur la cotisation de la carte la moins chère, applicable dès l'année de souscription.

¹ Dans la limite maximum du montant de la cotisation due, moins 1 euro à titre de participation financière minimum.

² La «Cartwin» est une CARTE DE CRÉDIT, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention «CARTE DE CRÉDIT». Les retraits d'espèces sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

- carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements,
- carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière.

Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

³ La carte OPEN DUAL est une CARTE DE CRÉDIT, associée à un crédit renouvelable. Elle porte la mention «CARTE DE CRÉDIT». Les opérations de paiement et retrait d'espèces effectuées à crédit sont imputées directement sur le compte de crédit renouvelable à laquelle la carte est rattachée. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

⁴ Retrait d'espèces au(x) seul(s) distributeur(s) du Crédit Agricole Charente-Périgord.

Paiement par carte

Paiement par carte en euro¹ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ● **GRATUIT**

Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

- Frais fixes **0,22 € / opération**
- Frais variables **2,30% du montant de l'opération**
- Frais de conversion monétaire²

Autres paiements par carte³

- Frais fixes **0,22 € / opération**
- Frais variables **2,30% du montant de l'opération**
- Frais de change éventuels

N.B : Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

Retrait par carte

Retrait par carte en euro¹ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

	du Crédit Agricole en Euros	d'une autre banque en Euros
L'Autre Carte ▲●	GRATUIT	1,00 € / retrait dès le 1^{er} retrait
MasterCard MasterCard Cartwin Visa OPEN DUAL Cirrus Mozaïc de retrait MasterCard Mozaïc	GRATUIT	1,00 € / retrait à partir du 5^{ème} retrait dans le mois
MasterCard Eko	GRATUIT	1,00 € / retrait au-delà de 25 retraits / an
Gold MasterCard Gold MasterCard Cartwin Visa Premier / Visa Infinite World Elite MasterCard	GRATUIT	GRATUIT

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'EEE

- Frais fixes **3,25 € / opération**
- Frais variables **2,30% du montant de l'opération**
- Frais de conversion monétaire²

Autres retraits d'espèces par carte³

- Frais fixes **3,25 € / opération**
- Frais variables **2,30% du montant de l'opération**
- Frais de change éventuel

¹ Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

² L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : ca-charente-perigord.fr (rubrique Relation Banque Client / Tarifs)

³ Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

Autres services par carte

Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) à la demande du client	7,50 €
Envoi de la carte en pli simple	GRATUIT
Commande de carte en urgence	13,40 €
Réédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	9,10 €
Frais de refabrication de la carte	11,30 €
Modification des plafonds d'utilisation à la demande des porteurs	GRATUIT
Opposition faite par le titulaire de la carte	GRATUIT
Non restitution de carte en opposition pour usage abusif	230,00 €

Virements

Virement SEPA*

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

Émission d'un virement SEPA ▲●

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel <ul style="list-style-type: none">• Vers un compte Crédit Agricole• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT GRATUIT	GRATUIT 4,00 €
VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent <ul style="list-style-type: none">• Vers un compte Crédit Agricole• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT GRATUIT	GRATUIT 1,55 €
Modification d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT

Émission d'un virement Instantané SEPA

Via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole en Ligne - Site Internet charente-perigord.fr	
Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale	GRATUIT
Via Paylib entre amis - Application Paiement Mobile	
Frais par virement occasionnel	GRATUIT
Réception d'un virement SEPA ▲●	GRATUIT
Réception d'un virement instantané SEPA	GRATUIT
Frais par virement occasionnel interbancaire de trésorerie (support papier)	8,25 € / opération

* Pays de la zone SEPA (cf. carte en p.35) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.
- Royaume-Uni.

Virement non SEPA

Opération libellée en devises ou en euro hors SEPA

Les opérations en devises supportent des commissions de change de 0,052 %, avec un montant minimum de 16,95 €.

Pour tout virement en devises effectué au sein de l'EEE (Cf. carte p.35), les frais sont partagés entre le donneur d'ordre qui supporte les frais d'émission facturés par sa banque et le bénéficiaire qui supporte les frais de réception facturés par sa banque.

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA (en agence uniquement)

Émission d'un virement non SEPA occasionnel	0,105 % minimum 20,20 €
Émission d'un virement non SEPA permanent	0,105 % minimum 20,20 €
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT

RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA

Réception d'un virement non SEPA ou en devises	14,00 € / virement
--	--------------------

Autres opérations sur virements

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	14,80 €
Demande de rappel de virement instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	14,80 €
Frais de réparation et enrichissement des instructions reçues	12,90 €

Prélèvements SEPA / TIP SEPA

Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Information Premier prélèvement SEPA	GRATUIT
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●	GRATUIT

Chèques

Paiement d'un chèque d'une banque en France sur le compte	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲●	GRATUIT
Date de valeur ¹ chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J+1 ouvré
Délivrance d'un chéquier	GRATUIT
Chéquier remis à l'agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier	
• en recommandé AR (frais de poste inclus)	9,00 €
• en pli simple	1,30 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	14,80 € / chèque
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	14,80 € / chéquier
Frais d'émission d'un chèque de banque ▲	14,50 €
Frais de recherche copie de chèque	
• demande via internet	7,65 € / chèque
• demande par un autre canal	15,30 € / chèque

¹ La date de valeur est la date prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.



Offres groupées de services ■

Cotisation à une offre groupée de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Offre Prestige

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention¹

Commission d'intervention : illimité

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) «World Elite MasterCard» (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple (à la demande du client)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement instantané SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA

30,00 € /
mois

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple (à la demande du client)

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission de chèque de banque : illimité

Retrait d'espèces par carte²

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Crédit Agricole Charente-Périgord

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte²

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium³

SécuriWEB Premium³

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et 80 euros par mois.

² Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

³ Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique «Assurances et Prévoyance» p.29.

Dossier Familial Prestige (version numérique)

Accès illimité au service de renseignements
«Allô Expert Dossier Familial»

Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de
www.dossierfamilial.com

Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version
numérique (Dossier Familial, Santé magazine, Détente
Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de
Pep's, Parents)

30,00 € /
mois

Offre Premium

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à dispo-
sition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention¹

Commission d'intervention : 3 commissions par an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement
internationale à débit immédiat ou à débit différé)
«Gold MasterCard» (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple (à la demande du client)

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par
courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un
virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement instantané SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA :
10 virements par an

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement
SEPA

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP)
SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple (à la demande
du client)

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 chèques
de banque par an

15,00 €
/ mois

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et 80 euros par mois.

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Crédit Agricole Charente-Périgord

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits par an

Paiement par carte¹

En euro dans un pays de l'EEE

En devises dans ou hors pays de l'EEE : 10 paiements par an

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium²

SécuriWEB Premium²

Dossier Familial Premium (version numérique)

Accès illimité au service de renseignements «Allô Expert Dossier Familial»

Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com

Le magazine Dossier Familial (12 numéros par an) dont ses guides pratiques en version numérique

15,00 €
/ mois

Offre Essentiel

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention³

Commission d'intervention : 1 commission par an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) «MasterCard Standard» (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple (à la demande du client)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement instantané SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

10,00 €
/ mois

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

² Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique «Assurances et Prévoyance» p.29.

³ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement
SEPA

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP)
SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple (à la demande
du client)

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 chèque de
banque par an

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait d'espèces au distributeur automatique
de billets de la Caisse Régionale Crédit Agricole
Charente-Périgord

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un
distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un
pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un
distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte¹

En euro dans un pays de l'Espace Economique
Européen (EEE)

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de
moyens de paiement : SécuriCOMPTE²

Dossier Familial Essentiel (version numérique)

Accès au service de renseignements
«Allô Expert Dossier Familial» : 2 demandes par an

Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de
www.dossierfamilial.com

Le magazine Dossier Familial (12 numéros par an)
dont ses guides pratiques en version numérique.

10,00 €
/ mois

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

² Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique «Assurances et Prévoyance» p.29.

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18 / 30 ans inclus)

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe (CAEL Vision +)

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) « MasterCard Globe Trotter » (cotisation carte)

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Opposition faite par le titulaire de la carte

Frais de refabrication de la carte

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de Virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Emission et réception de virements non SEPA (opérations libellées en euro ou en devises)

Délivrance de chéquier

Retrait d'espèces par carte¹

Au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Charente-Périgord

En euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

En devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte¹

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

2,00 €
/ mois

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31^{ème} anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre

Offre Eko

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone, SMS, etc) - Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe (CAEL Vision +)

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- Alerte essentielle (mensuelle) : solde débiteur
- Alerte Mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- Alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeur Crédit Agricole

E-relevé mensuel

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international à débit immédiat et à autorisation systématique) « MasterCard Eko » (cotisation carte)

2,00 €
/ mois

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Opposition faite par le titulaire de la carte

Frais de refabrication de la carte

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de Virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Délivrance d'un chéquier

Retrait d'espèces par carte¹

Au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Charente-Périgord

Au distributeur automatique de billets d'autres Caisses régionales de Crédit Agricole

Dans les pays de l'Espace Economique Européen :
25 retraits par an en euro ou en devises

Hors pays de l'Espace Economique Européen : 10 retraits par an

L'offre Eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible.

Les clients Eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, frais de rejet de prélèvement pour motif autre qu'un défaut de provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire.

Le montant de ce forfait pour les clients Eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 30,00 € / chèque

- Montant du chèque supérieur à 50 € : 50,00 € / chèque

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert ou d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre Eko. En cas de résiliation de l'offre Eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière :

Le Compte à Composer Module Budget Protégé¹

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone, SMS, etc) - Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe (CAEL Vision +)

Envoi carte à domicile, pli simple (pour les renouvellements)

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi de moyens de paiement
- Alerte solde disponible

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'Autre Carte »

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois / semaine)

Plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4 € par opération et à 20 € / mois

Plafonnement à 20 € / mois et à 200 € / an pour l'ensemble des frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

Ces plafonds mensuel et annuel incluent le plafond spécifique concernant les commissions d'intervention.

Pour les frais autres que les commissions d'intervention, une réduction de 50% s'applique sur les conditions tarifaires en vigueur.

2 chèques de banque gratuit par mois

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB) / IBAN

Un changement d'adresse (1 fois / an)

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

1,00 €
/ mois

¹ En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

Le Compte à Composer

(commercialisation arrêtée le 31/10/2021)

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone, SMS, etc) - Crédit Agricole en Ligne Vision option Virement externe (CAEL Vision +)

Frais d'envoi de chéquier, pli simple (pour les renouvellements)

Envoi carte à domicile, pli simple (pour les renouvellements)

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

2,10 € / mois*

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- Alerte solde disponible

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

Dossier familial, version papier et numérique (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an. Détails en p.32)

* Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Dossier Familial (p.32).

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT

SOUSCRIT APRES LE 01/01/2017

	Découvert	Prix
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert ¹	De 1 à 500 €	2,19 € / mois
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle)	De 501 à 1000 €	2,99 € / mois
	De 1001 à 2000 €	3,90 € / mois
• Ristourne des intérêts débiteurs ²	2001 € et +	5,10 € / mois

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT

SOUSCRIT JUSQU'AU 31/12/2016

	Découvert	Prix
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert ¹	De 1 à 300 €	1,48 € / mois
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle)	De 301 à 800 €	2,14 € / mois
	De 801 à 1200 €	2,91 € / mois
	De 1201 à 2000 €	3,75 € / mois
• Ristourne des intérêts débiteurs ²	2001 € et +	5,00 € / mois

MODULE BUDGET ASSURANCES

Assurance SécuriBUDGET¹

SécuriBUDGET Premium¹

(auto, habitation, santé, personne)

1,70 € / mois
2,00 € / mois

¹ Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique «Assurances et Prévoyance» p.29.

² Module souscrit avant le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie. Module souscrit après le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche choisie.

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : Assurance SécuriCOMPTE¹

SécuriCOMPTE Premium¹

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Retrait d'espèces de dépannage

Commande de carte en urgence

Réédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)

Refabrication de la carte

3,12 € / mois

4,78 € / mois

MODULE ÉPARGNE PILOTÉE

Mandat d'épargne (Écopage - Tandem)²

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle «Écopage»

Assurance SécuriEPARGNE¹

SécuriEPARGNE Premium¹

Relevé global épargne/crédit (annuel) (trimestriel en Premium)

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone, SMS, etc) - Crédit Agricole en Ligne Vision +

2,50 € / mois

3,80 € / mois

MODULE SUIVI @SSURÉ

Assurance SécuriWEB¹

SécuriWEB Premium¹

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte achat à distance
- Mini-relevés (1 / semaine)
- Alerte temps réel de gestion

3,49 € / mois

4,50 € / mois

LES OPTIONS

Assurance SécuriZEN¹

1,90 € / mois

Assurance SécuriLIVRETS¹

1,90 € / mois

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité Tarifaire

% de réduction appliqué sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)

5 %	Compris entre 4,10 € et 5,09 €
10 %	Compris entre 5,10 € et 7,14 €
15 %	Compris entre 7,15 € et 9,17 €
20 %	Égal à 9,18 € et plus

EN + : Les Options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

Les Comptes-Services (commercialisation arrêtée)

CSCA Essentiel / CSCA Equilibre	5,56 € / mois
CSCA Confort	9,70 € / mois
CSCA Performance	9,86 € / mois
CSCA Prélude ³	1,00 € / mois
Convention Patrimoine	29,00 € / mois

¹ Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique «Assurances et Prévoyance» p.29.

² Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

³ En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

• Par opération	8,00 €
• Plafond journalier	24,00 €
• Plafond mensuel	80,00 €

Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ainsi que la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique.

• Par opération	4,00 €
• Plafond journalier	12,00 €
• Plafond mensuel	20,00 €

Opérations Particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	17,40 €
Frais par saisie-attribution ou conservatoire	76,60 €
Frais par paiement direct de pension alimentaire	76,60 €

Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % du montant dû au Trésor Public maximum 76,60 €
---	---

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	GRATUIT
---	---------

En cas d'interdiction bancaire

• Frais pour paiement d'un chèque émis en infraction d'une interdiction bancaire	30,00 € / chèque
• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	30,00 €
• Frais de gestion en cas d'I.B. sur une autre banque	30,00 € / mois

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	15,00 € / chèque
---	------------------

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision¹

• Montant du chèque inférieur ou égal à 50 €	30,00 € / chèque
• Montant du chèque supérieur à 50 €	50,00 € / chèque

(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours, prélevés au-delà des 30 jours)

Frais par rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision	GRATUIT
---	---------

Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	GRATUIT
--	---------

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	GRATUIT
--	---------

¹ Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable et s'il y a lieu la commission d'intervention.

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision¹	Montant du paiement 20,00 €
<ul style="list-style-type: none"> • Si paiement inférieur ou égal à 20 € • Si paiement supérieur à 20 € 	
Frais de rejet de prélèvement pour motif autre qu'un défaut de provision	GRATUIT
Frais de non-exécution de virement	GRATUIT
Frais par virement rejeté	GRATUIT
Frais par virement occasionnel incomplet (coordonnées du bénéficiaire absentes ou incorrectes)	GRATUIT

Plafond de frais d'incidents, applicable aux clients identifiés comme éligibles à l' "Offre spécifique Clients Fragiles" au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Les forfaits de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

25,00 €
/ mois



Découverts et Crédits²

Intérêts débiteurs : le compte est débité des intérêts à raison d'un solde débiteur en date de valeur du compte pendant un ou plusieurs jours.

Index TRCAM : taux de référence bancaire du Crédit Agricole pour les crédits à taux variable. TRCAM = 70% TMCT + 3,79% où TMCT = (50% EURIBOR 3 mois + 10% taux des appels d'offre de la BCE + 10% taux de prêt marginal au jour le jour de la BCE + 30% taux des OAT 2 ans). TMCT : Taux Moyen Court Terme - BCE : Banque Centrale Européenne - OAT : Obligation Assimilable du Trésor.

Découverts

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Le dépassement est un découvert tacitement accepté en vertu duquel vous êtes ponctuellement autorisé à disposer des fonds qui dépassent le solde de votre compte de dépôt ou l'autorisation de découvert convenue.

Taux débiteur annuel - *Le taux annuel est égal au taux plafond prévu par l'article L314-6 du Code de la consommation. Ce taux est susceptible de variation à chaque trimestre civil. Le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) applicable et appliqué est indiqué sur le relevé de compte.*

Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal **Plafond du taux réglementaire**

Montant minimal d'intérêts débiteurs entraînant une perception de ces intérêts **0,10 €**

¹ Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.

² Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

Autorisation de découvert

Taux débiteur annuel	Nous consulter
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	Taux de découvert non convenu
Frais de lettre d'information LCC J+1 mois	14,30 €
Montant minimal d'intérêts débiteurs entraînant une perception de ces intérêts	0,10 €
Frais de dossier / de mise en place / de renouvellement	GRATUIT
Lettre d'information annuelle sur le capital restant dû (découvert supérieur à 3 mois)	GRATUIT
Assurance facultative en couverture du découvert SécuriTRESORERIE ¹ (voir rubrique « Assurance de la Banque au Quotidien » en p.30)	Fonction du montant du découvert

Crédits à la consommation

Crédit renouvelable à taux variable ou révisable

Crédit Renouvelable : Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.	Nous consulter
--	--------------------------------

Peuvent être associées au Crédit Renouvelable :

- Une Cartwin adossée à un compte de dépôt pour des paiements ou des retraits au comptant en France et à l'étranger (sous réserve que l'équipement électronique utilisé par votre commerçant le permette) et à un crédit renouvelable pour des paiements ou des retraits à crédit en France uniquement.
- Une carte de crédit Open Dual pour l'ensemble des paiements et retraits par crédit renouvelable en France et à l'étranger. Le montant des cotisations de ces cartes est indiqué à la rubrique « Vos moyens et opérations de paiement ».
- Une assurance emprunteur²

Frais de dossier ³	Nous consulter
-------------------------------	--------------------------------

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Prêt à la consommation Auto, Travaux, Personnel	Nous consulter
Éco-PTZ	Nous consulter
Éco-prêt «Habiter mieux»	Nous consulter
Regroupement de crédits (Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation)	Nous consulter

¹ Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance » p.29.

² Voir rubrique « Assurances et Prévoyance » p.29.

³ Non applicable pour certains prêts réglementés

Prêt Rachat de crédit	Nous consulter
Frais de dossier ¹	Nous consulter
Lettre d'information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Nantissement de produits financiers	
• Crédit Agricole	GRATUIT
• Hors Crédit Agricole	91,80 €
Assurance Emprunteur ²	Nous consulter

Crédits immobiliers

Crédits immobiliers

Prêt à taux zéro	
Éco-PTZ	
Prêt à l'accession sociale (PAS)	
Prêt conventionné	
Prêt Épargne Logement	
Facilimmo (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)	Nous consulter
Crédit relais	
Frais de dossier ¹	
Assurance Emprunteur ²	

Autres opérations liées aux crédits

Modification prêt :	
• Date d'échéance, compte payeur, périodicité	38,70 € / prêt
• Taux, durée, différé	113,50 € / prêt
• Garantie ❖	Nous consulter
• Partenaire ((dé)solidarisation et mutation)	94,00 €
Mainlevées totales ou partielles :	
• Cautionnement solidaire	20,00 € / prêt
• Hypothèque	125,30 €
• Nantissement Assurance / Titre externe	100,00 € / prêt
• Garantie «autres» ■	Nous consulter
Divers :	
• Attestation (dont CAF, MSA, Fiscale)	15,70 € / prêt
• Lettre d'information annuelle des cautions	GRATUIT
• Réédition de tableau d'amortissement	15,70 € / prêt
Contrat :	
• Avenant Vie du crédit	Nous consulter
• Frais de pause crédit non contractuelle / délais	23,70 € / prêt
• Frais Recherche / Analyse	50,00 € / heure
• Réaménagement de prêt	Nous consulter
• Décompte de remboursement de crédit immobilier :	
- Offres émises avant le 01/07/2016	18,30 € / prêt
- Offres émises à compter du 01/07/2016	GRATUIT
• Décompte de remboursement de crédit consommation	18,30 € / prêt

¹ Non applicable pour certains prêts réglementés.

² Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance » p.29.



Épargne et Placements financiers

Épargne bancaire

Transfert d'un produit d'épargne vers une autre banque	103,00 € / produit
--	--------------------

Service Actilibre

- Alimentation automatique d'un compte d'épargne détenu au Crédit Agricole Charente-Périgord par virement de montant fixe (Écopage – TANDEM) 3,75 € / mois
- Service de versement des excédents de trésorerie sur un compte épargne (TANDEM+) 3,75 € / mois

Épargne disponible

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	Nous consulter

Épargne moyen / long terme

Les dépôts à terme et Plan Épargne Logement

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	Nous consulter

L'assurance vie et le Plan d'Épargne Retraite (PER)

Droits d'entrée / Rémunération / Frais de gestion	Nous consulter
---	----------------

Autre opération

Frais d'opération pour les non-clients	49,00 €
--	---------

Placements financiers

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte-titres ou d'un PEA / PEA-PME	GRATUIT
--	---------

Transfert vers une autre banque que Crédit Agricole

- Compte-titres 104,35 € forfait
- PEA / PEA-PME 15,00 € / ligne cotée – 50,00 € / ligne non cotée - maximum 150,00 €

Service de calcul des plus-values	1,00 € / alerte
-----------------------------------	-----------------

Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique	18,50 €
-----------------------------------	---------

Opposition sur titre	52,90 €
----------------------	---------

Ordre annulé, non exécuté	GRATUIT
---------------------------	---------

Frais sur titre non coté	
• Intégration	65,13 € / opération
• Autres opérations	20,04 € / opération

Mise en nominatif administré ou pur	GRATUIT
-------------------------------------	---------

Gestion conseillée

- 1 contrat 67,00 € / trimestre
- Plusieurs contrats 115,00 € / trimestre
- Option Titres vifs 150,00 € / trimestre / contrat

Les ordres de bourse (prix TTC)

ACTIONS / OBLIGATIONS

Bourse domestique : commission de banque + frais*

* frais de courtage + frais de marché français

Bourse étrangère : commission de banque + frais*

* frais de broker + frais de livraison + commission de change

Hors taxe sur les transactions financières, variable selon les valeurs et les places de marché

Compte-titres Commission (frais en sus)	PEA Commission + frais
en AGENCE	
1,35 % du montant de l'ordre + frais fixes 4,65 € / ligne Minimum 14,75 €	1,20 % du montant de l'ordre
par INTERNET	
INVEST-STORE INITIAL	
0,54 % du montant de l'ordre Minimum 6,40 €	0,50 % du montant de l'ordre
INVEST-STORE INTEGRAL	
Ordre inférieur ou égal à 1100 € 0,99 €	Ordre inférieur ou égal à 1100 € 0,99 €
Ordre supérieur à 1100 € 0,09 %	Ordre supérieur à 1100 € 0,09 %
par TÉLÉPHONE (FILBOURSE)	
INVEST-STORE INITIAL	
1,05 % du montant de l'ordre + frais fixes 2,45 € / ligne Minimum 11,20 €	1,20 % du montant de l'ordre
INVEST-STORE INTEGRAL	
Ordre inférieur ou égal à 1100 € 0,99 €	Ordre inférieur ou égal à 1100 € 0,99 €
Ordre supérieur à 1100 € 0,09 % + frais fixes par ordre 11,96 €	Ordre supérieur à 1100 € 0,09 %

OPC HORS CRÉDIT AGRICOLE

France / Hors France :

- achat : commission de banque et/ou droits d'entrée variables en fonction de l'OPC.
- vente : droits de sortie variables en fonction de l'OPC.

Compte-titres

Commission (droits en sus)

PEA / PEA-PME

Commission ou droits

en AGENCE / par TELEPHONE (FILBOURSE)

France / hors France : 25,50 €

+

Droits

1,20 % du montant de l'ordre

ou
Droits

par INTERNET

France / hors France : 25,50 €

+

Droits

0,50 % du montant de l'ordre

ou
Droits

OPC CRÉDIT AGRICOLE

France / Hors France :

- achat : droits d'entrée variables en fonction de l'OPC.
- vente : droits de sortie variables en fonction de l'OPC.

Compte-titres

Droits (frais en sus)

PEA / PEA-PME

Droits

en AGENCE / par TELEPHONE (FILBOURSE) / par INTERNET

[Consulter le site ca-sicavetfcp.fr](http://ca-sicavetfcp.fr)

CCA

CERTIFICATS COOPÉRATIFS D'ASSOCIÉS
CRÉDIT AGRICOLE CHARENTE-PÉRIGORD

Marché réglementé : commission de banque

Compte-titres

en AGENCE

PEA

Ordre inférieur ou égal à
1100 € 10,00 €

Ordre supérieur à 1100 €
0,54 % + Frais fixes par ordre
10,00 €

0,54 % du montant de l'ordre

SICAV ET FCP

Compte-titres

Commission (frais en sus)

PEA / PEA-PME

Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole

[Consulter le site ca-sicavetfcp.fr](http://ca-sicavetfcp.fr)

DROITS

Bourse domestique : commission de banque + frais*

* frais de courtage + frais de marché français

Bourse étrangère : commission de banque + frais*

* frais de broker + frais de livraison + commission de change

Compte-titres

Commission (frais en sus)

PEA

Commission + frais

en AGENCE / par TELEPHONE (FILBOURSE)

0,80 % du montant de l'ordre

1,20 % du montant de l'ordre

par INTERNET

0,80 % du montant de l'ordre

0,50 % du montant de l'ordre

DROITS DE GARDE PAR AN ET PAR COMPTE

	Compte-titres	PEA / PEA-PME
Tenue de compte	31,00 €	GRATUIT
Dépôts à terme, bons de caisse et d'épargne	GRATUIT	GRATUIT
Parts sociales Charente-Périgord	GRATUIT	GRATUIT
Frais de conservation de l'or	0,90 % de sa valeur	-
CCA Charente-Périgord	0,15 % du montant de la ligne + 1,90 € / ligne	0,20 % du montant de la ligne
Valeurs CA	0,15 % du montant de la ligne + 1,90 € / ligne	0,20 % du montant de la ligne
Valeurs hors CA	0,30 % du montant de la ligne + 4,30 € / ligne	0,40 % du montant de la ligne
Titre non coté	-	+ 25,00 € / ligne
Titre coté	-	+ 5,00 € / ligne
Montant maximum des Droits de garde	342,00 € / an / compte	342,00 € / an / compte

OR

Achat / vente d'or	2,03 % du montant de l'ordre minimum 20,25 €
Frais d'envoi de lingot(s) d'or / pièce(s) / lingotin(s) d'or	35,00 € / ordre
Demande d'effigies (pièce, lingot au titre 999,9)	55,75 € / ordre
Frais d'essai (lingot) et réfection de bulletin	55,75 € / ordre
Sac scellé	8,10 € / sac

Comptes inactifs

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes et les produits et services bancaires liés à ces comptes. Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucun frais ni commission : Livret A, Compte sur Livret d'Épargne Populaire, Plan d'Épargne Populaire, Livret Jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Plan et Compte d'Épargne Logement ;
- pour les comptes PEA, PEA-PME et les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif ;
- pour les autres comptes mentionnés au I de l'article L.312-19 du code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30 €.



Offres pour les Jeunes

Ces offres sont destinées aux jeunes dans les limites d'âge indiquées. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

Tenue de compte pour les 18 / 25 ans

Tenue de compte ▲● Réduction de 50 %

Frais de gestion de compte en inactivité ▲● GRATUIT

Cotisation carte pour les 12 / 17 ans

Fourniture d'une carte de débit : Cirrus Mozaïc de retrait GRATUIT

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : MasterCard Mozaïc Black ■ GRATUIT

Cotisation carte pour les 18 / 25 ans

Fourniture d'une carte de débit ou crédit : voir p.7

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : MasterCard Mozaïc Black 17,00 € / an

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) MasterCard Mozaïc ■ (commercialisation arrêtée) 24,00 € / an

Païement et retrait par carte (voir p.8)

Offres groupées de services

Offres Prestige, Premium, Essentiel ■ (18 / 25 ans) Réduction sur la cotisation de 25 %

Offre Globe Trotter (18 / 30 ans) voir p.15 2,00 € / mois

Compte à Composer (18 / 25 ans) (commercialisation arrêtée) Réduction sur la cotisation de 25 % minimum 2,00 € / mois

CSCA Mozaïc (commercialisation arrêtée) 3,64 € / mois

Incidents et irrégularités

Commission d'intervention (18 / 25 ans) Réduction de 50 %
● Plafond 4,00 € / opération - 40,00 € / mois

Crédits et Découverts

Se référer au paragraphe « Découverts et Crédits » p.21

Prêt Permis à 1 € / jour (jusqu'à 26 ans)
Prêts étudiants (jusqu'à 30 ans) Nous consulter
Mozaïc projet (jusqu'à 26 ans)

Pour les autres opérations liées aux crédits, voir la rubrique « autres opérations liées aux crédits » p.23

Épargne et placements financiers

Livret Tiwi (0 / 11 ans) / Livret Jeune (12 / 25 ans)
● Ouverture GRATUIT
● Taux brut en vigueur Nous consulter

Droits de garde (16 / 18 ans) GRATUIT

Assurances

Assurance perte et vol des moyens de paiement : SécuriCOMPTE ¹	Nous consulter
Assurance Multirisque Habitation	Nous consulter
Assurance facultative en couverture de crédits et découvert : SécuriPROTECTION ¹	Nous consulter



Opérations à l'étranger

Chèques

Encaissement d'un chèque Export	
• Sauf bonne fin	0,105 % (minimum 20,50 € - maximum 117,00 €)
• Crédit après encaissement	0,105 % (minimum 21,50 € - maximum 125,70 €) <i>+ frais éventuels des banques intermédiaires</i>
Paiement d'un chèque Import	0,105 % (minimum 27,50 € - maximum 164,00 €)

Autres opérations

Les retraits d'espèces au distributeur automatique de billets et paiements par carte : voir p.8

Les virements à destination ou en provenance de l'étranger : voir p.10

Commission de change	0,052 % (minimum 16,95 €)
Ouverture d'un compte en devises	92,30 €
Tenue de compte en devises	2,30 € / mois
Frais de recherche simple / complexe	23,00 € / 45,00 €



Assurances et Prévoyance

Assurance pour vous et vos proches

L'assurance complémentaire santé ²	Nous consulter au 05 45 20 49 39 ou sur ca-charente-perigord.fr
L'assurance des accidents de la vie ²	
L'assurance dépendance ³	
L'assurance décès ³	
L'assurance obsèques ³ <ul style="list-style-type: none">• Contrat de financement• Contrat d'assistance	

Assurance pour vos biens

L'assurance automobile	Nous consulter au 05 45 20 49 39 ou sur ca-charente-perigord.fr
L'assurance multirisque habitation	
L'assurance garantie locative	
L'assurance deux roues	
L'assurance tous mobiles	
Pour vos besoins spécifiques (caravane, plaisance, chasse, etc)	

¹ Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance » p.29.

² Fonction de la composition de la famille et de l'âge de l'assuré.

³ Fonction du montant et de l'âge de l'assuré.

Assurance pour vous protéger au quotidien

La protection juridique

Nous consulter au 05 45 20 49 39
ou sur ca-charente-perigord.fr

Assurance Emprunteur

Voir les rubriques « crédits à la consommation » et « crédits immobilier » p.22 et 23.

Assurance de la Banque au Quotidien (prélèvement mensuel)

	Standard	Premium
SécuriCOMPTE	24,00 € / an / compte	50,40 € / an / compte
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement.		
SécuriWEB	15,00 € / an / compte	30,00 € / an / compte
SécuriBUDGET	20,40 € / an / compte	
SécuriPROTECTION Premium		24,00 € / an / compte
(L'offre SécuriPROTECTION est intitulée SécuriBUDGET Premium dans le cadre du Compte à composer)		
SécuriEPARGNE	3,00 € / an / compte	22,56 € / an / compte
SécuriLIVRETS	22,80 € / an / assuré	-
SécuriZEN	22,80 € / an / assuré	-
SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit jusqu'au 31/12/2016		
Prix	Tranches de découvert	
16,20 € / an / compte	<= 300 €	
24,00 € / an / compte	de 301 € à 2 000 €	
36,00 € / an / compte	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 € / sinistre / an	
SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 01/01/2017		
Prix	Tranches de découvert	
16,20 € / an / compte	<= 500 €	
24,00 € / an / compte	de 501 € à 2 000 €	
36,00 € / an / compte	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 € / sinistre / an	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement, tous les moyens de paiement (commercialisation arrêtée)		
SécuriCOMPTE protection vol	24,00 € / an	
SécuriCOMPTE protection accident	22,80 € / an	
Cotisation annuelle chèque-secours		
• 1 contrat	5,34 € / an	
• 2 contrats	7,62 € / an	

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit agricole Charente-Périgord en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 008 428.

Ces contrats sont souscrits auprès de :

- PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 398.609 760,00 euros. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;

- PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;

- CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance du contrat Assistance sont assurées par FRAGONARD ASSURANCES - 2, rue Fragonard - 75017 Paris - Société Anonyme au capital de 37 207 660 € - 479 065 351 RCS Paris - Entreprise régie par le Code des assurances et mises en œuvre par : AWP FRANCE SAS - 7, rue Dora Maar - 93400 Saint-Ouen - Société par Actions Simplifiées au capital de 7 584 076,86 € - 490 381 753 RCS Bobigny - Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS (HYPERLINK «<http://www.orias.fr>» www.orias.fr) sous le numéro 07 026 669, désignée sous la dénomination commerciale « Mondial Assistance ».

Le contrat Assistance Obsèques comprend également des prestations mises en œuvre par Previso Obsèques - S.A. au capital de 500 000 €, siège social : 50 - 56, rue de la Procession 75015 Paris, 409 463 866 RCS Paris.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées. Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriPROTECTION, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.



Succession

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession selon l'actif bancaire (hors assurance vie)¹ ❖

**0,84 %
minimum 72,00 €
maximum 600,00 €**

Frais annuels de gestion (dossier > 12 mois)

- dossier actif
- dossier inactif² ▲●

**maximum 100,00 € / an
maximum 30,00 € / an**

¹ Calculé au soir du décès

² Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.



Autres Services

Convention Majeur Protégé

Convention Majeur Protégé	2,50 € / mois
Convention compte de retrait	3,30 € / mois

Banque Privée

Convention Privilège	60,00 € / mois
----------------------	----------------

Protection des particuliers

La télésurveillance ¹	à partir de 19,90 € / mois
La téléassistance à domicile ²	à partir de 26,00 € / mois
La téléassistance mobile ²	à partir de 34,90 € / mois

Magazines³

Dossier Familial Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements «Allô Expert Dossier Familial»
 - Accès illimité aux contenus et newsletters de www.dossierfamilial.com
 - Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Dossier Familial, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)
- 48,00 € / an

+ Option Papier : le magazine Dossier Familial (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile 38,08 € / an

Dossier Familial Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements «Allô Expert Dossier Familial»
 - Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com
 - Le magazine Dossier Familial (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique
- 18,00 € / an

+ Option Papier : le magazine Dossier Familial (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile 38,08 € / an

Dossier Familial Essentiel (version numérique)

- Accès au service de renseignements «Allô Expert Dossier Familial» : 2 demandes / an
 - Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com
 - Le magazine Dossier Familial (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique
- 12,00 € / an

+ Option Papier : le magazine Dossier Familial (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile 38,08 € / an

¹ Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 «l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient».

² Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792 effectuée en décembre 2014.

³ Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias.

Magazines (suite)¹

Santé magazine (Abonnement de 12 n° par an, précédé de 3 n° offerts)	31,60 € / an
Détente Jardin (Abonnement de 6 n° par an, précédé de 3 n° offerts)	17,60 € / an
Régal (Abonnement de 6 n° par an, précédé de 3 n° offerts)	23,90 € / an
Maison Créative (Abonnement de 6 n° par an, précédé de 3 n° offerts)	19,90 € / an
Détours en France (Abonnement de 8 n° par an, précédé de 3 n° offerts)	45,00 € / an
Plus de Pep's (Abonnement de 6 n° par an, précédé de 1 n° offert)	19,90 € / an
Parents (Abonnement de 9 n° par an, précédé de 3 n° offerts)	25,90 € / an

Service client Uni-Médias :
pour toute question relative aux publications

 **N°Cristal** 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXE

¹Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias.

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (Internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

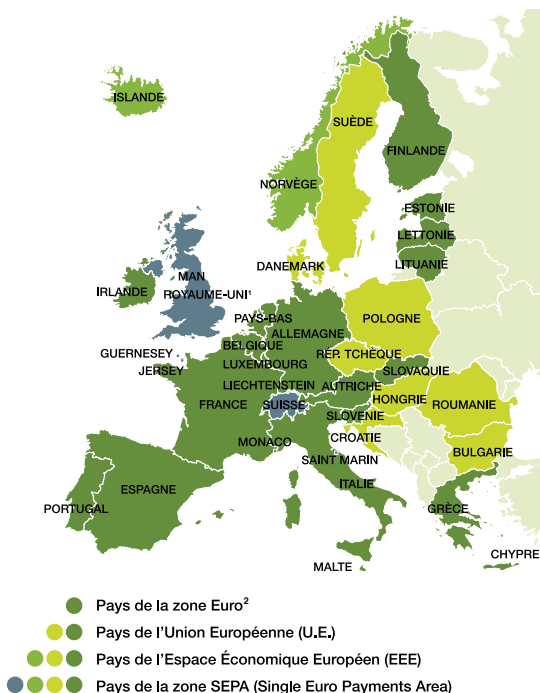
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Cartographie des zones européennes



¹ Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1^{er} février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

² Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.



Résoudre un litige

La Caisse régionale est à la disposition du Client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, le Client a la possibilité de faire appel au Service Qualité Réclamations Client qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse régionale : Service Écoute Qualité Clients - Les 3 Chênes - 39 route de Bordeaux - 24100 Saint-Laurent des Vignes [ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site internet de la Caisse : ca-charente-perigord.fr (coûts d'accès et/ou de communication variable selon fournisseur d'accès Internet)].

L'agence ou le Service Écoute Qualité Client accusera réception de la réclamation dans les 48 heures ouvrées à compter de la réception de la réclamation sauf si la réponse est apportée dans ce délai. La Caisse régionale s'engage à apporter au Client une réponse dans le délai maximum indiqué dans l'accusé de réception à compter de la date de réception de la réclamation.

Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée dans un délai de 7 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. S'il n'a pu résoudre au préalable son différend directement auprès du Service Clientèle de la Caisse régionale par une réclamation écrite, le Client a également la possibilité de s'adresser gratuitement au Médiateur bancaire en écrivant à l'adresse suivante : Le Médiateur de la Consommation du Crédit Agricole Charente-Périgord - CS 72424 Soyaux - 16024 Angoulême Cedex - ou au moyen du formulaire de saisine en ligne disponible sur le site internet du Médiateur : lmediateur-ca-charente-perigord.fr.

La demande du Client doit être adressée au Médiateur bancaire dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse régionale.

À compter de la date de notification de sa saisine adressée par le Médiateur de la Consommation au Client et à la Caisse régionale, l'issue de la médiation prendra fin dans le délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe. Le Client peut se renseigner sur le déroulement de cette procédure de médiation en consultant le site internet du Médiateur bancaire.

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, le Client peut saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : amf-france.org).

Pour tout litige relatif à la commercialisation des contrats d'assurance, le Client peut saisir le Médiateur de l'Assurance par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur à l'adresse suivante : mediation-assurance.org.

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le Client peut recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>.



Document informatif à vocation non-publicitaire.

11/2021. Édité par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Charente-Périgord, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 28-30 rue d'Epagnac, Soyaux (Charente) - 775 569 726 RCS Angoulême - Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le N° 07 008 428.



LA BANQUE-ASSURANCE
CHARENTE-PÉRIGORD
DU TERRITOIRE